

La filière touristique entendue dans l'élaboration du calendrier scolaire

Publié le 3 avril 2015

Le Medef se réjouit de voir le nouveau calendrier scolaire prendre en compte le secteur du tourisme et les emplois correspondants.

Cette décision pragmatique prise au terme d'une concertation associant toutes les parties prenantes permettra aux différents acteurs de cette filière de bénéficier d'un étalement des vacances des différentes zones afin de maintenir une activité saisonnière et les emplois qui s'y rapportent.

Ce nouveau calendrier valorise ainsi un secteur entier sans par ailleurs nuire au rythme des enfants ce qui est crucial.

Pierre Gattaz, président du Medef, indique « *se réjouir d'une décision qui tienne compte de l'intérêt des enfants mais qui s'intègre aussi dans une dynamique économique positive pour notre pays.* »